



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

ADHESION DE LA VILLE DE NIORT A
L'AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES
DEUX SEVRES (ADIL)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

RELATIONS EXTERIEURES

**ADHESION DE LA VILLE DE NIORT A L'AGENCE
DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES
DEUX SEVRES (ADIL)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La population de la Ville de Niort rencontre des difficultés, et ce de façon croissante, à se loger dans des conditions financières compatibles avec ses ressources. Parallèlement, le droit applicable à ce domaine est complexe et méconnu.

L'action de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Deux-sèvres, ci nommée ADIL, a pour vocation d'informer gratuitement les particuliers, les collectivités locales, ainsi que les professionnels du secteur, en matière de logement afin de les éclairer aussi bien sur leurs droits que sur leurs devoirs.

Compte tenu du caractère d'intérêt général qui s'attache à cette mission d'information, la Ville de Niort entend soutenir financièrement l'action de cette association.

A titre indicatif, le montant de l'adhésion est fixé à 3000,00 € pour l'année 2010.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les statuts de l'Association ADIL ;
- Approuver la convention ;
- Accepter l'adhésion de la Ville de Niort à cette association à compter de 2011;
- Désigner Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire pour représenter la Ville de Niort au sein de cette association ;

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée après que le Conseil municipal en ait décidé ainsi à l'unanimité et ainsi que le permet l'article L 2121-21 du CGCT.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention et tous les documents relatifs à cette adhésion puis à verser chaque année la cotisation annuelle à compter de 2011.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL